

Docteur Claire FOURCADE

Chirurgien Dentiste

Spécialiste en Chirurgie Orale

20 place de la Tour d'Auvergne – 29000

QUIMPER

Tel : 02.98.53.45.63

docteurclairefourcade@gmail.com

29 470 282 4



FICHE D'INFORMATION AVANT GREFFE D'APPOSITION

Pourquoi opérer ?

La mise en place d'implants dentaires au niveau des maxillaires nécessite la présence d'un volume osseux suffisant. En cas de manque d'os, il est nécessaire de réaliser une augmentation par greffe osseuse.

Cette greffe peut être posée soit en apposition au maxillaire ou à la mandibule, soit au niveau des maxillaires supérieurs à l'intérieur du sinus maxillaire (intervention appelée : "soulevé ou greffe de sinus").

Quelles sont les suites opératoires ?

- Une limitation de l'ouverture buccale est fréquente pendant quelques jours.
- Un œdème facial est habituel parfois associé à des ecchymoses (« bleus »)

- des joues dont l'importance et la durée sont très variables d'un individu à l'autre.
- Les douleurs sont variables mais le plus souvent modérées.
- Une excellente hygiène buccale est essentielle
- Pendant les premiers jours, l'alimentation doit être molle, tiède ou froide.
- Le tabac est à proscrire avant et après l'intervention.
- Le port de la prothèse dentaire au niveau de la zone greffée ne sera autorisé qu'après accord de votre chirurgien.
- Un délai de cicatrisation de 4 à 6 mois sera nécessaire avant de pouvoir mettre

en place les implants. Un scanner sera réalisé avant le temps implantaire pour contrôler le volume osseux obtenu

Quels sont les risques ?

Tout acte médical, même bien conduit, recèle un risque de complications, même si celles-ci sont rares.

- **Au niveau du prélèvement :**

- Risque d'hématome ou d'infection (abcès)
- Des troubles de la sensibilité de la lèvre inférieure peuvent persister quelques semaines
- Fracture irradiée de la mandibule

- **Au niveau de la zone greffée**

- L'infection de la greffe osseuse

Cette infection peut entraîner la perte d'une partie de la greffe osseuse qui pourrait éventuellement nécessiter de réintervenir ou modifier le plan de traitement ultérieur.